

LES FEMMES ET LE POUVOIR EXÉCUTIF DEPUIS 1981 : LA FRANCE AU REGARD DU MONDE

Janine Mossuz-Lavau

Presses de Sciences Po | *Histoire@Politique*

2007/1 - n° 01
pages 5 à 5

ISSN 1954-3670

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2007-1-page-5.htm>

Pour citer cet article :

Mossuz-Lavau Janine, « Les femmes et le pouvoir exécutif depuis 1981 : la France au regard du monde », *Histoire@Politique*, 2007/1 n° 01, p. 5-5. DOI : 10.3917/hp.001.0005

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Régulièrement, quand on traite des femmes et de la politique d'un point de vue comparatif, on parle de « l'exception française¹ ». À la fois parce que la France a été une des dernières grandes démocraties à donner le droit de vote et d'éligibilité aux femmes (1944 contre 1906 en Finlande, 1919 en Allemagne, 1920 aux États-Unis et au Canada, 1928 au Royaume-Uni pour ne citer que quelques exemples) mais aussi (et surtout) en raison de la faible place qu'elle leur concède dans son Parlement. À cet égard, elle est encore aujourd'hui (avec 12,3 % de députés depuis 2002) au 84^e rang mondial. Alors que les Françaises sont devenues, pour ce qui concerne leur participation électorale, des citoyennes à part entière et que l'on peut dresser un bilan positif de leur exercice du droit de vote², il n'en va pas de même de l'éligibilité. Paradoxalement, elles sont un peu plus nombreuses à siéger dans les gouvernements qui se sont succédés depuis 1981.

Jusqu'à cette date, les Françaises ont été peu présentes dans les gouvernements³. Mais en 1981, quand la gauche arrive au pouvoir, plusieurs associations féministes ont le sentiment que leurs droits pourraient être mieux défendus, l'idéologie de l'égalité étant en principe au cœur des projets de cette famille politique. Dans la réalité, quels changements cette rupture a-t-elle entraînés ? Comment la relation des femmes au pouvoir exécutif a-t-elle évolué ? Comment se situe-t-elle par rapport à ce que l'on observe dans le reste de l'Europe et dans le monde ?

I - LA FRANCE EN MARCHÉ VERS UNE FEMINISATION DE SES ELITES POLITIQUES

La culture égalitaire portée par les partis de gauche signifiait, pour nombre de militantes, une attention particulière à l'égalité entre les hommes et les femmes. Le parti socialiste avait vu venir à lui, *via* la Convention des institutions républicaines, le Mouvement démocratique féminin⁴. Il avait organisé en 1978 une Convention nationale sur les droits des femmes. Ce qui n'avait d'ailleurs pas satisfait certaines féministes qui allaient se constituer en courant (le courant G). En outre, parmi les 110 propositions de François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, figurent sous le titre « Des droits égaux pour les femmes », des promesses en leur faveur, par

¹ Eliane Viennot (dir.), *La démocratie « à la française » ou les femmes indésirables*, Paris, Publications de l'université Paris 7-Denis Diderot, 1996 ; Janine Mossuz-Lavau, « Parité : la nouvelle "exception française" », dans Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, 2005, p. 307-314.

² Cf. Janine Mossuz-Lavau, « Les femmes », dans Pascal Perrineau (dir.), *Atlas électoral. Qui vote quoi, où, comment ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 75-78. Aujourd'hui, les femmes participent aux scrutins autant que les hommes, votent à gauche autant qu'eux et sont nettement moins nombreuses à soutenir le Front national.

³ Cf. l'article de Christine Bard dans ce dossier : « Les premières femmes au Gouvernement (France, 1936-1981) ».

⁴ Jane Jenson et Mariette Sineau, *Mitterrand et les Françaises. Un rendez-vous manqué*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995.

exemple, l'égalité des chances devant l'emploi, l'égalité de rémunération, l'information sur la sexualité et la contraception, la création de 300 000 places de crèches etc. Et, lorsque entre les deux tours, il se rend au palais des congrès, à l'invitation de Gisèle Halimi et de son association, Choisir la cause des femmes, il répond de manière positive aux nombreuses questions qui lui sont posées affichant sa volonté d'améliorer la situation de la population féminine⁵. 1981 semble donc bien être le début d'une nouvelle ère pour les femmes. On pouvait s'attendre à une promotion politique de celles-ci. Elle va s'avérer moins audacieuse que prévu.

1981-1995 : la gauche donne l'exemple

Dans le premier gouvernement Mauroy (celui qui dure un mois), on compte 14 % de femmes, dans le deuxième, 12,5 % et dans le troisième 13,6 %⁶, à peine plus que ce qui était observé dans le gouvernement Barre, de 1978 à 1981 (tableau 1). L'équipe constituée par Laurent Fabius en juillet 1984 en compte 14 %. On notera cependant des « nouveautés ». Il est créé un ministère des Droits de la femme, attribué à la féministe Yvette Roudy, qui va mettre en œuvre un féminisme d'État - campagne sur la contraception, remboursement de l'intervention volontaire de grossesse (IVG), loi sur l'égalité professionnelle de 1983 etc. On affecte des femmes à des ministères qui ne sont plus seulement les Affaires sociales et familiales. Par exemple, Édith Cresson devient ministre de l'Agriculture des deux premiers gouvernements Mauroy, ce qui ne lui vaudra pas forcément la considération des agricultrices. On peut rappeler une manifestation où des femmes de la terre portaient une pancarte sur laquelle on pouvait lire : « Édith, nous t'espérons meilleure au lit que ministre ». Preuve que le sexisme n'est pas seulement le fait des hommes. Dans le troisième gouvernement Mauroy, Édith Cresson sera en charge du Commerce extérieur et du Tourisme. On peut également signaler qu'Edwige Avice devient secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense dans le gouvernement Fabius.

Des signes à souligner d'autant plus que, de 1986 à 1988, la droite revient au pouvoir et, dans le gouvernement formé par Jacques Chirac, on ne compte plus que 10 % de femmes. À nouveau au pouvoir à partir de 1988, la gauche en accueille alors dans ses gouvernements successifs 20 % puis 13,4 % (premier puis deuxième gouvernement Rocard). Édith Cresson ministre des Affaires européennes et Edwige Avice ministre déléguée aux Affaires étrangères par exemple. Une « première » doit être ensuite remarquée. En mai 1991, Édith Cresson devient Première ministre et forme un Gouvernement qui comprend 15,2 % de femmes. Après des débuts prometteurs en termes de popularité, elle sera très contestée, peu aidée, par ses compagnons du parti socialiste, et son

⁵ Choisir la cause des femmes, *Quel président pour les femmes ? Réponses de François Mitterrand*, préface de Gisèle Halimi, Paris, Gallimard, 1981.

⁶ La proportion de femmes dans les gouvernements est calculée en prenant comme base l'ensemble du Gouvernement (Premier ministre compris ainsi que les ministres, les ministres délégués, les secrétaires d'État). Les pourcentages diffèrent donc légèrement de ceux que l'on peut trouver dans d'autres travaux.

mandat s'achèvera assez rapidement⁷. Pierre Bérégovoy, qui lui succède en avril 1992, aura 14,6 % de femmes dans son gouvernement.

Lorsque la droite revient au pouvoir en 1993, Édouard Balladur ne prend pas plus de 3 femmes dans son équipe (dont Simone Veil, alors ministre d'État, en charge des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville) : la représentation féminine est tombée à 10 %.

Par rapport aux autres pays d'Europe, comment la France se situe-t-elle au début de la période que l'on vient d'examiner, c'est-à-dire, pour l'essentiel, au début des années 80⁸ ? À l'époque on devait déjà constater « l'avance » des pays du Nord et aussi de l'Autriche. Parmi les gouvernements affichant entre 26 % et 19 % de femmes, on rencontrait la Suède (26 %), l'Autriche (26 %), la Norvège (23 %), les Pays-Bas (18,7 %) et le Danemark (19 %). Venait ensuite la Belgique (16 %). Tous les autres pays étaient au-dessous du chiffre de la représentation française : par exemple, la République fédérale allemande avec 5,8 % ou le Royaume-Uni avec 8,6 % (malgré une femme Première ministre, Margaret Thatcher). À noter que, dans les 21 pays du Conseil de l'Europe, 9 n'ont, au début des années 80, aucune femme dans leurs gouvernements : c'est le cas de la Suisse, du Portugal, de Chypre, de Malte, du Lichtenstein, de l'Irlande, de l'Italie, de l'Islande, de la Turquie. L'Italie en aura 3,4 % à partir de 1983 (gouvernement Craxi).

La France est donc à mi-chemin. Entre les pays du Nord qui (comme cela peut également être observé dans leurs parlements) assurent une promotion politique des femmes et les pays du Centre et du Sud qui ne s'en préoccupent guère.

Les explications que l'on peut donner renvoient à des différences religieuses (le catholicisme étant moins porté que le protestantisme à accorder des responsabilités aux femmes)⁹, d'organisation sociale (les pays du Nord voient fonctionner de nombreuses associations qui mobilisent hommes et femmes et facilitent pour celles-ci leur passage au politique). On peut rappeler, pour ce qui concerne la France, la loi salique qui interdit l'accès des femmes à la couronne¹⁰, la révolution qui promeut la citoyenneté mais en exclut les femmes. On peut aussi comparer (mais cela a à voir avec la religion) la situation plus favorable, plus égalitaire, des femmes dans les pays du Nord, à celle plus soumise à la domination masculine dans les pays du Sud. Rappelons enfin le socialisme à la Suédoise et les expériences de gauche dans les pays du Nord.

1995-2006 : d'une ministre de la Justice à une ministre de la Défense

⁷ Elisabeth Schemla, *Édith Cresson, la femme piégée*, Flammarion, 1993 et Édith Cresson, *Histoires françaises*, Monaco, Rocher, 2006.

⁸ Pour faire cette comparaison, je m'appuie principalement sur une étude que j'avais faite en 1982 puis réactualisée en 1984, avec Mariette Sineau, pour le Conseil de l'Europe sur « Les femmes dans le personnel politique en Europe ».

⁹ Par exemple, les protestantes peuvent devenir pasteurs alors que les femmes catholiques ne peuvent pas accéder à la prêtrise.

¹⁰ Cf. Eliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir. L'invention de la loi salique (V^e-XVI^e siècle)*, Paris, Perrin, 2006.

Une seconde période s'ouvre en France à partir de 1995. En effet, pour la première fois, à l'occasion d'une élection présidentielle, la place des femmes dans les lieux de pouvoir politique devient un thème de campagne électorale. Il faut dire que, depuis le début des années 90, le mouvement pour la parité avait bien préparé le terrain. On n'en refait pas ici l'histoire¹¹. Sauf à indiquer très brièvement qu'il a été « lancé » en France en 1992 par le livre de Françoise Gaspard, Claude Servan-Schreiber et Anne Le Gall, *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, égalité, parité*, publié au Seuil, et qu'il aboutira en 1999 à une révision de la Constitution et, en 2000, à une loi qui organise la plupart des élections sur le mode paritaire. Les débats qui accompagnent ces changements donnent une publicité incontestable au thème de la féminisation des élites. Le 7 avril 1995, le Conseil national des femmes françaises, aidé par Colette Kreder, directrice de l'École polytechnique féminine, faisait successivement « comparaître », devant une salle comble du palais des congrès, Édouard Balladur, Jacques Chirac et Lionel Jospin, priés de présenter leur « programme femmes¹² ». Par ailleurs, l'association Parité adressait un questionnaire en 13 points à chacun des candidats et publiait les réponses dans son numéro d'avril.

Au soir du 7 mai 1995, Jacques Chirac devient président de la République et l'on attend qu'il tienne les promesses faites aux femmes pendant la campagne. Il s'était en effet engagé à ce qu'une aide financière de l'État soit consentie aux partis politiques en fonction de la place faite aux femmes ; il avait aussi promis la création d'un Observatoire de la parité et la mise en place d'une commission qui recueillerait tous les avis afin d'y voir plus clair. Le premier signe vient de la composition du gouvernement Juppé. Il comprend 12 femmes sur les 43 membres de l'équipe, soit 28 %, un record. Il est, à cette date, le plus féminisé de tous ceux que la France a connus jusque-là. Mais l'embellie est de courte durée. Dans le second gouvernement Juppé, formé le 7 novembre 1995, il n'en reste plus que 4 (12,1 %). Les « jupettes », comme on n'avait pas hésité à les appeler vulgairement, étaient remerciées. Il faut attendre le retour de la gauche au pouvoir et le gouvernement de Jospin, en 1997, pour voir les femmes devenir ministres en plus grand nombre : 28,6 % dans la première formation, jusqu'à un peu plus de 30 % au gré des remaniements successifs. Elles accèdent pour la première fois à la Justice (avec Élisabeth Guigou puis Marylise Lebranchu). Martine Aubry est, de juin 1997 à octobre 2000, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Élisabeth Guigou lui succédant à cette date. Catherine Trautmann puis Catherine Tasca seront successivement ministre de la Culture et de la Communication.

¹¹ Sur ce point, voir Janine Mossuz-Lavau, *Femmes/Hommes. Pour la parité*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998 ; Joan W. Scott, *Parité ! L'universel et la différence des sexes*, Paris, Albin Michel, 2005.

¹² Le Conseil national des femmes françaises a été fondé en 1901. Il fédère des associations féminines et féministes. Il se déclare apolitique, laïc et bénévole. Il est également non-mixte. C'est la plus ancienne association féminine et féministe française.

L'École polytechnique féminine a été créée en 1925 sous le nom d'Institut électromécanique féminin. Elle a pris son nom actuel en 1933. Il s'agit d'une école d'ingénieurs réservée aux filles. Elle devient mixte en 1994.

2002 marque la fin de cette nouvelle expérience de gauche et les proportions de femmes au Gouvernement se réduisent : 20,7 % dans le premier gouvernement Raffarin, 25,6 % dans le deuxième, 20,9 % dans le troisième et 18,7 % dans le gouvernement de Villepin. À noter toutefois que dès le premier gouvernement Raffarin, c'est une femme, Michèle Alliot-Marie, qui est pour la première fois ministre de la Défense. Nicole Fontaine sera un temps ministre déléguée à l'Industrie, Noëlle Lenoir aux Affaires européennes. Le terme parité fait son entrée dans les titres donnés aux ministères : dans la deuxième et troisième équipe Raffarin, Nicole Ameline est ministre déléguée à la Parité et à l'égalité professionnelle ; dans celle de Dominique de Villepin, Catherine Vautrin est ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la parité.

De 1981 à 2006 (tableau 2), 57 femmes ont été, pour l'une Premier ministre, pour 24 ministres, pour 18 ministres déléguées, pour 33 secrétaires d'État. Le total est à l'évidence supérieur à 57 puisque plusieurs d'entre elles ont été tour à tour ministres, ministres déléguées et secrétaires d'État. Si certaines ont, comme dans le premier gouvernement Juppé, fait un passage très rapide à l'exécutif, d'autres ont connu une longévité que leurs prédécesseuses (avant 1981) n'avaient pas rencontrée. Ainsi, Édith Cresson est en place, avec des affectations diverses, de 1981 à 1986, puis de 1988 à 1992, soit 9 ans. Michèle Alliot-Marie atteint également ses 9 ans en 2007. Catherine Tasca a été au Gouvernement pendant 7 ans, Élisabeth Guigou 8 ans, Ségolène Royal 6 ans, Marylise Lebranchu 5 ans. On ne les citera pas toutes mais le temps dont elles ont disposé montre que l'on peut parler d'une génération féminine de « gouvernementales ». Leur genre ne les désigne plus comme devant nécessairement être sur des sièges éjectables et laisser bien vite (comme cela a été parfois le cas) leur place à un homme.

Elles n'ont encore conquis ni les Finances, ni l'Intérieur, ni les Affaires étrangères. Mais on ne peut pas parier sur une exclusion de ces postes qui serait amenée à durer pendant encore de longues années.

Il faut noter aussi que, tout au long de cette période, les femmes sont plus nombreuses dans les gouvernements qu'au Parlement. À l'Assemblée nationale, on compte 5,3 % de députées en 1981, 5,9 % en 1986, 5,7 % en 1988, 5,9 % en 1993, 10,9 % en 1997 et 12,3 % en 2002. Comme l'écrit Geneviève Fraisse, les femmes « gouvernent mais ne représentent pas » (*Libération*, 13 septembre 1995). Le « fait du prince » leur permet d'être présentes au Conseil des ministres plus aisément qu'au Palais-Bourbon. L'accès à la candidature, pour des élections législatives au scrutin uninominal majoritaire implique la disposition d'attributs de légitimité que les partis peinent à leur reconnaître et l'éviction d'hommes détenteurs de leurs mandats depuis parfois fort longtemps. En 1997, il a fallu que Lionel Jospin impose au parti socialiste de réserver 28 % des circonscriptions à des femmes pour que l'on arrive enfin à l'Assemblée nationale à une représentation féminine à deux chiffres.

Un mouvement a été enclenché par la loi dite sur la parité pour les scrutins à la proportionnelle. Une évolution est observable pour ce qui concerne les gouvernements successifs de la période. On peut y voir une classe politique « travaillée » par la question du genre, interpellée sur ce point de manière récurrente par les associations féminines et féministes, et souvent pointée du doigt, dans les médias qui se font l'écho des progrès enregistrés à l'étranger. Une autre approche du pouvoir exécutif a également été permise par l'entrée d'un certain nombre de femmes au Parlement européen¹³. Édith Cresson et Yvette Roudy seront élues en 1979 et siègeront sous la présidence de Simone Veil, avec d'autres qui ne feront pas la même carrière, comme Françoise Gaspard ou Marie-Claude Vayssade. Nicole Péry, qui deviendra plus tard ministre, accède au Parlement européen en 1981 à la faveur du départ vers le gouvernement d'Edith Cresson et d'Yvette Roudy. En 1984, c'est au tour de Marie-Noëlle Linemann de « faire ses classes » au Parlement européen. Élisabeth Guigou, Frédérique Bredin, Catherine Lalumière sont également passées par l'instance européenne. Certaines y occupent des fonctions exécutives comme Nicole Péry qui en est la vice-présidente en 1987, puis Nicole Fontaine qui lui succède en 1994 et qui deviendra présidente en 1999. Yves Denéchère souligne pour sa part que si, dans la carrière d'un homme politique français, le mandat de député européen ne pèse « pas grand-chose », il en va autrement pour les femmes qui parviennent à faire « des carrières européennes¹⁴ ». Le détour par Bruxelles et Strasbourg a contribué pour beaucoup à l'entrée de certaines dans l'exécutif français. À ce qu'on observe depuis 25 ans, on peut appliquer le jugement émis par Christian Baudelot qui concluait ainsi un colloque en 2002 : « Les disparités entre hommes et femmes ne cessent d'évoluer : elles se réduisent puis se creusent à nouveau, se déplacent, se transforment, se modifient, bref, loin de demeurer immuables, elles bougent. Le genre est aujourd'hui le clivage le plus vivant de notre société¹⁵ ».

Comment la France se situe-t-elle aujourd'hui par rapport à l'Europe et au reste du monde ?

II - FACE AUX AUTRES PAYS : LA FRANCE PEUT MIEUX FAIRE

Au Gouvernement : 2 fois moins de femmes qu'au nord de l'Europe et en Espagne

D'après les informations fournies par les sites Internet des gouvernements d'Europe et de quelques autres contrées dans le monde, on peut distinguer 5 groupes de pays (tableau 3).

Le premier comprend ceux qui atteignent ou dépassent les 40 % de femmes ministres (ou ministres déléguées, ou secrétaires d'État). On ne sera pas surpris d'y rencontrer la Norvège (47,4 %), la Finlande et la Suède. Mais il faut leur adjoindre désormais l'Espagne : le gouvernement

¹³ Yves Denéchère, *Ces Françaises qui ont fait l'Europe*, Paris, Audibert, 2007.

¹⁴ *Ibid.*, p. 264.

¹⁵ Christian Baudelot, « Le genre, le clivage le plus vivant de notre société », dans Christine Bard, Christian Baudelot et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, Les Éditions de la Martinière, 2004, p. 377.

formé par Zapatero comprend 47 % de femmes. Bien plus loin de nos frontières, 2 pays affichent à peu près le même palmarès : le Chili (qui a élu une femme présidente de la République) en compte désormais 50 % et l'Afrique du Sud en a 40 %.

Un deuxième groupe se présente avec un peu plus ou un peu moins de 30 % de femmes dans ses exécutifs. Il comprend l'Autriche (31,6 %), les Pays-Bas, le Royaume-Uni. Il est rejoint par le Rwanda qui a 30 % de femmes dans son Gouvernement et une manière bien à lui d'assurer la promotion politique du deuxième sexe. Il faut savoir en effet que, de tous les pays au monde, le Rwanda est le premier pour ce qui concerne la représentation féminine dans sa chambre¹⁶ : 48,8 % de députées, soit plus encore qu'en Suède. Cette Chambre comprend 80 membres, dont 53 élus à la proportionnelle. Les autres membres sont élus selon un système différent. 24 sont des femmes pour lesquelles ne votent que des femmes, 2 sont élus par le Conseil national de la jeunesse et 1 représente la fédération des associations de handicapés. Les femmes sont donc assurées de disposer de 24 sièges. Mais lors des élections de 2003, elles ont emporté de surcroît 15 sièges sur les 53 soumis au scrutin proportionnel. Ce qui fait un total de 39 députées sur les 80 que compte la Chambre. Le Gouvernement, qui comprend 9 femmes sur les 30 ministres, est donc pour une part à l'image de l'Assemblée.

Une troisième catégorie de pays affiche entre 17 % et 24 % de femmes dans ses gouvernements. Pour ce qui concerne l'Europe, on y trouve la Belgique (23,8 %), le Danemark, l'Allemagne (20,8 %), la France, le Luxembourg et l'Italie. Dans le reste du monde, signalons, de manière évidemment non exhaustive, le Canada (22,2 %), les États-Unis (18,8 %) et aussi le Mali (17,9 %).

La quatrième catégorie, avec un éventail allant de 10 % à 16 %, rassemble tout d'abord les pays de l'Europe centrale et orientale : Bulgarie, Hongrie, République Tchèque ou encore Roumanie. Il faut aussi mentionner Malte (15,8 %). Pour les autres continents, l'Afrique est au rendez-vous avec le Sénégal (13,1 %) ou encore le Liberia (14,3 %) mais aussi, plus au nord, la Tunisie. Le Brésil, avec 11,4 %, est aussi dans ce groupe.

Enfin, au-dessous de 10 % des femmes députées, on rencontre, pour l'Europe, la Slovénie (8,7 %), le Portugal (9,5 %), la Pologne (9,5 %) et la Grèce (5,1 %). Ailleurs, on peut signaler l'Inde (8,7 %), Israël (8 %), le Mexique (5,2 %) ou encore la Turquie (4,3 %).

Notons, pour ce qui concerne l'Europe, que la République de Chypre ne comporte aucune femme dans son gouvernement.

¹⁶ Sur ce sujet, voir le chapitre d'Élisabeth Powley, « La moitié des sièges pour les femmes à la Chambre des députés », dans Manon Tremblay (dir.), *Femmes et Parlements. Un regard international*, Montréal, Les Éditions du Remue-Ménage, 2005, p. 111-128. Pendant la période de transition après le génocide de 1994, les femmes ont joué un rôle important dans la réorganisation du pays. La nouvelle constitution adoptée en 2003 insiste en conséquence sur l'égalité hommes/femmes et a établi le nouveau système électoral dans cette perspective.

Toute la gamme est donc représentée. Dans nombre de pays, le pouvoir exécutif peine encore à se féminiser. Même si, par « le fait du prince », certains gouvernements comptent plus de femmes que l'on n'en trouve (proportionnellement) dans les Parlements. Mais, même dans les sphères ministérielles où la mixité a le plus progressé, les femmes n'ont pas forcément accès aux postes les plus prestigieux.

La résistance des fonctions régaliennes

Quels sont les ministères occupés par des femmes ? Demeure-t-on ou non dans ce qui a longtemps prévalu, à savoir les femmes aux Affaires sociales et familiales, donc dans une reproduction de ce qu'étaient leurs rôles ancestraux : les soins aux enfants, aux personnes âgées et handicapées, le « *care* » qui les caractérise encore dans la plupart des sociétés ?

Pour s'en tenir à l'Europe, il est intéressant d'examiner tout d'abord les 4 pays où le Gouvernement est presque paritaire. En Suède, les femmes sont ministre des Affaires européennes, ministre des Infrastructures, du Commerce, de la Santé publique, de la Sécurité sociale, de la Culture, de la Justice, de l'Intégration et de la Parité. Schéma que l'on retrouve, à peu de choses près, dans les 3 autres pays (Norvège, Espagne, Finlande). Mais il est à remarquer que, exception faite de la Norvège (qui a une ministre des Finances), les ministères de l'Intérieur, de l'Économie et des Affaires étrangères n'ont pas été attribués à des femmes. En d'autres termes, même dans les pays les plus disposés à confier des tâches exécutives aux femmes, 3 ministères-clés leur sont pour le moment presque inaccessibles.

On rencontre néanmoins des exceptions dans des contrées où le pourcentage de femmes au Gouvernement est inférieur à celui des pays précités.

Par exemple, dans le Gouvernement de la Confédération suisse, il existe une femme « Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères », une autre « Cheffe du Département fédéral de l'économie ». Mais l'Intérieur demeure occupé par un homme. La seule exception est proposée par l'Autriche : une femme est en effet ministre de l'Intérieur (une autre détenant les Affaires étrangères). De fait, c'est cette dernière fonction qui est la plus fréquemment dévolue à une femme (parmi les 3 retenues plus haut). Il y a en effet une ministre des Affaires étrangères en Hongrie, en Pologne, au Royaume-Uni.

En d'autres termes, en Europe, on compte 5 pays où une femme est ministre des Affaires étrangères, 1 seul où une femme est ministre de l'Intérieur et 2 où les Finances ont une titulaire. Il faut ajouter à cela l'exception française, puisque c'est, comme on l'a déjà souligné, une femme qui est ministre de la Défense.

Quelques coups de sonde hors de l'Europe montrent également la difficulté qu'il y a à consentir à une féminisation de ces ministères-clés. Au Chili, après l'élection de Michelle Bachelet à la présidence de la République et la composition d'un gouvernement paritaire, une femme est

ministre de la Défense mais l'Économie, l'Intérieur et les Affaires étrangères sont revenus à des hommes. Aux États-Unis, Condoleezza Rice est secrétaire d'État. Mais ailleurs, les ministères précités sont partout occupés par des hommes. Aussi bien au Liberia, où, là aussi, une femme est devenue présidente de la République, qu'au Rwanda dont on a vu la politique de promotion des femmes à des postes de pouvoir. Dans ce dernier cas, celles-ci sont ministre de la Justice, ministre à la Présidence de la République, ministre à la Primature chargée de la Famille et de la Promotion du genre, secrétaires d'État chargées du Développement communautaire et des Affaires sociales, des Terres et de l'Environnement, de la Coopération, de la Planification économique, du Travail, et enfin de l'Agriculture.

Au sein de chaque progression, il faut donc distinguer des paliers et constater que les femmes sont encore loin de les avoir tous franchis, y compris dans les situations qui apparaissent les plus favorables.

Présidentes de la République et « cheffes » de gouvernements : à quand le temps des femmes ?

En France, pour la première fois, une femme pourrait, en 2007, devenir présidente de la République. Une femme dans la compétition présidentielle, ce n'est pas une nouveauté dans notre pays. Arlette Laguiller, Huguette Bouchardeau, Corinne Lepage, Christiane Taubira, Marie-Georges Buffet ont été candidates, pour certaines à plusieurs reprises. Mais, présentées par de « petits » partis, elles n'avaient aucune chance de l'emporter. Le fait que Ségolène Royal ait été désignée par l'un des plus grands partis de France change la donne. Ce serait une nouveauté pour la France, pas pour l'Europe qui compte à l'heure actuelle 3 femmes présidentes de la République : Mary Mc Aleese en Irlande, Vaira Vike-Freiberga en Lettonie, Tarja Halonen en Finlande. L'Irlande a d'ailleurs montré le chemin il y a longtemps. Dès 1980, Vigdis Finnbogadóttir devenait sa présidente. Les « petits pays » ont été les premiers à donner le ton.

D'autres pays dans le monde ont vu, dans la période récente, des femmes accéder à la magistrature suprême : Michelle Bachelet au Chili, Ellen Johnson-Sirleaf au Liberia, Gloria Macapagal aux Philippines. On peut aussi signaler en République Sud-Africaine, l'existence d'une vice-présidente, Phumzile Mlambo-Ngcuka et, à la tête du Gouvernement iranien en exil, la présidente de la République Maryam Rajavi, élue par le Conseil national de la résistance iranienne.

Plus « officiellement », il importe aussi de recenser les premières ministres ou cheffes de gouvernements, qui sont au nombre de 6 : Angela Merkel en Allemagne, Helen Clark en Nouvelle-Zélande, Luisa Dias Diogo au Mozambique, Portia Simpson Miller en Jamaïque, Han Mijeong

Sook en Corée du Sud et Khaleda Zia au Bangladesh¹⁷. Ajoutons qu'en janvier 2007, une femme est devenue présidente de la Chambre des Représentants aux États-Unis : la démocrate Nancy Pelosi.

Au total, si l'on ne compte que les présidentes de la République et les « cheffes » de gouvernements, on obtient 12 femmes aux rangs les plus élevés de l'exécutif dans les quelques 191 pays du monde. C'est peu, moins de 10 % mais, comme il s'agit pour la plupart d'entre elles d'une arrivée au pouvoir relativement récente, on peut interpréter ce chiffre modeste comme le signe d'une évolution en marche. Ce qui n'était pas envisageable il y a une dizaine d'années, par exemple en Afrique ou au Chili, s'est tout de même produit. La médiatisation qui a accompagné l'arrivée de ces nouvelles venues montre aussi des changements. Même s'ils sont lents et susceptibles d'être freinés, ils n'en demeurent pas moins passés dans les faits.

Tout en relativisant leur portée, on ne peut que constater l'impact qu'ils ont eu au cours de la période récente et donc l'espoir qu'ils peuvent donner aux femmes ayant envie de briguer une place à la magistrature suprême ou du moins dans les exécutifs, avec des postes qui ne soient plus seulement ceux en charge des Affaires familiales et sociales. La question du genre est de plus en plus posée sur la place publique et la démonstration commence à être faite que le pouvoir ne peut plus se conjuguer uniquement au masculin. Pour ce qui concerne la France, les sondages montrent depuis la fin des années 90 que plus de 80 % des Français sont prêts à voir une femme devenir présidente de la République. L'« événement » est advenu dans d'autres pays. À la classe politique de se mettre un peu plus à l'écoute de la population. Les militants socialistes qui ont voté le 16 novembre 2006 à 61 % pour Ségolène Royal affrontant 2 autres candidats, ont montré que, pour leur part, le genre n'était plus un obstacle pour se présenter à l'élection présidentielle... avec quelques chances de réussir. Il n'est pas indifférent de souligner que cette candidature est présentée par un parti de gauche. On sait que, dans l'ensemble de l'Europe, ce sont d'abord les partis de gauche qui ont permis l'accroissement du nombre de femmes dans les assemblées élues. On a vu qu'en France, pour leur présence dans les gouvernements, les changements ont commencé à se produire de manière significative avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, et plus encore quand elle y est revenue en 1997. L'idéologie de cette famille politique, qui plaide en faveur de plus d'égalité entre les personnes, favorise aussi l'égalité entre les sexes, même si celle-ci est loin d'avoir été réalisée lorsque la gauche était aux affaires. En tout cas, dans leur marche vers les fonctions gouvernementales, les femmes ont été un peu plus épaulées par elle. Et on retrouve cette règle aussi bien en Espagne qu'au Chili ou dans des pays où elles sont à parité dans les exécutifs nationaux. Le genre est sans conteste mieux pris en compte quand le pouvoir politique s'affiche plus ouvert à la promotion de ceux et celles qui ont longtemps été des exclus.

¹⁷ Cette dernière a été Première ministre du 20 mars 1991 au 30 mars 1996 et du 10 octobre 2001 au 29 octobre 2006.

Au terme de ce survol, une question se pose, la même que celle qui hante les travaux sur les femmes parlementaires ou conseillères municipales (ou régionales). Font-elles de la politique autrement ? Le petit nombre des premières et l'accès récent des secondes aux assemblées locales (paritaires depuis la loi de juin 2000) n'a pas permis pour le moment de conduire des recherches apportant une réponse « scientifique » et définitive à cette question. Plusieurs femmes politiques insistent sur le fait qu'elles-mêmes ont une autre pratique lorsqu'elles sont « aux affaires ». De Simone Veil à Martine Aubry ou Françoise Gaspard, les témoignages vont en ce sens. Lors d'une conférence au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM, 20 janvier 1996), Martine Aubry signalait aux étudiants que « les femmes, parce qu'elles ont plus les pieds sur terre, parce qu'elles sont intéressées par l'action plutôt que par le pouvoir, peuvent apporter une autre façon de faire de la politique, plus concrète, plus proche des gens¹⁸ ». Il ne s'agit pas ici de dire, en adoptant une position essentialiste, différencialiste, qu'il y aurait comme un gène féminin et un gène masculin de la politique, bien distincts, que les femmes apporteraient quelque chose de nouveau dans le monde politique parce qu'elles sont des femmes et que, en tant que telles, elles auraient des qualités différentes de celles des hommes. Il faut plutôt se replacer dans une perspective de genre, de « sexe social » et considérer que les femmes aujourd'hui, du fait de leur situation historique et sociologique, ont une expertise particulière, liée au fait qu'elles sont en charge à la fois du public et du privé alors que les hommes sont nettement moins insérés dans le privé et plus investis dans le public. Elles peuvent donc dispenser un point de vue qui restitue le fait qu'elles soient parfois plus en prise qu'eux sur nombre de problèmes qui se posent dans la société aujourd'hui. La question de « la politique autrement » a donc à voir avec une réalité qui a son histoire, ses structures sociales, ses représentations dont on ne peut faire abstraction sous couvert d'exigences universalisantes¹⁹.

Une question complémentaire est aussi posée. Et elle l'a été à satiété au cours des débats qui ont surgi en France pendant la campagne en faveur d'une loi sur la parité : les femmes politiques défendent-elles la cause des femmes ? Certaines en doutent, tout particulièrement celles qui exprimaient alors leur hostilité à l'encontre de la parité. Maya Surduts, porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes, déclarait en novembre 1997, dans un séminaire pluridisciplinaire organisé à Paris, à la Maison des sciences de l'homme : « Il ne suffit pas d'être femme pour défendre les femmes²⁰ ». Françoise Laborie, sociologue, écrivait dans *Projets féministes* (février 1996) : « Tout cela, ça va être quelques bourgeoises au pouvoir en plus ». La juriste Evelyne Pisier ajoutait pour sa part : « Margaret Thatcher n'a pas fait avancer d'un pouce la cause des femmes britanniques » (*L'Express*, 13 avril 1995). Points de vue qui supposent qu'une

¹⁸ Sur tous ces témoignages, cf. J. Mossuz-Lavau, *Femmes/Hommes...*, *op. cit.*, p. 78-82.

¹⁹ Voir J. Mossuz-Lavau, « Parité... », *op. cit.*, p. 307-314.

²⁰ Séminaire organisé pendant trois ans sur « Les femmes dans la prise de décision » par Françoise Gaspard et Janine Mossuz-Lavau.

femme de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) ou du parti socialiste, si l'on se place dans le cadre de la France, n'aurait pas plus de compétences, d'informations ou d'intérêt pour traiter des questions de femmes qu'un homme de l'UMP ou du parti socialiste. Si l'on récuse les candidatures féminines au prétexte que l'on n'est pas sûr que ces femmes défendent la cause des femmes, cela signifie, au bout du compte, que l'on préfère s'en remettre aux hommes pour faire avancer cette cause.

Ne faut-il pas plutôt faire le pari que ces femmes, qu'elles agissent au niveau des parlements ou à celui des gouvernements et, désormais dans un petit nombre de pays, à la magistrature suprême, seront à même, si elles ne sont pas trop isolées et appuyées par une « masse critique²¹ », de faire inscrire sur l'agenda politique des questions concernant la population féminine, qui n'y figuraient pas jusqu'ici ?

Indépendamment de la réponse à cette question, on peut arguer que la notion de genre impliquant les femmes et les hommes, la population se composant un peu partout de plus de femmes que d'hommes (52 % en France), la simple justice voudrait que les premières ne demeurent pas éternellement des représentées, les seconds occupant les postes de représentants. Même si elles ne changeaient rien à la politique susceptible d'être conduite, la stricte exigence d'égalité qui est au cœur du système démocratique voudrait qu'elles partagent le pouvoir politique... à condition bien sûr que le genre devienne un critère incontournable dans la définition de la démocratie.

²¹ Dans les « *gender studies* », la « masse critique » est évaluée à 30 % : les choses changeraient quand une assemblée comporterait 30 % de femmes.

ANNEXES

Tableau 1 : Place des femmes dans les gouvernements de 1981 à 2007

Premier ministre	Durée du Gouvernement	Nombre de femmes	Pourcentage
Pierre Mauroy (1)	22 mai 1981-23 juin 1981	6/43	14 %
Pierre Mauroy (2)	23 juin 1981-23 mars 1983	6/48	12,5 %
Pierre Mauroy (3)	23 mars 1983-17 juillet 1984	6/44	13,6 %
Laurent Fabius	17 juillet 1984-20 mars 1986	6/43	14 %
Jacques Chirac	20 mars 1986-10 mai 1988	6/40	10 %
Michel Rocard (1)	10 mai 1988-22 juin 1988	6/30	20 %
Michel Rocard (2)	23 juin 1988-15 mai 1991	7/52	13,4 %
Édith Cresson	15 mai 1991-31 mars 1992	7/46	15,2 %
Pierre Bérégovoy	2 avril 1992-28 mars 1993	7/48	14,6 %
Édouard Balladur	29 mars 1993-16 mai 1995	7/30	10 %
Alain Juppé (1)	17 mai 1995-7 novembre 1995	12/43	28 %
Alain Juppé (2)	7 novembre 1995-2 juin 1997	4/33	12,1 %
Lionel Jospin	2 juin 1997-6 mai 2002 (plusieurs remaniements entre ces 2 dates)	1997 : 10/35	28,6 %
		2000 : 10/32	31,2 %
Jean-Pierre Raffarin (1)	7 mai 2002-17 juin 2002	6/29	20,7 %
Jean-Pierre Raffarin (2)	17 juin 2002-31 mars 2004	10/39	25,6 %
Jean-Pierre Raffarin (3)	31 mars 2004-31 mai 2005	9/43	20,9 %
Dominique de Villepin	31 mai 2005	6/32	18,7 %

Tableau 2 : Les femmes au Gouvernement (1981-2006) selon leur appartenance politique et leurs fonctions

Nom	Appartenance politique	Présence au Gouvernement	Fonction(s)
Nicole Questiaux	PS	- 22 mai 1981-23 juin 1981 (Mauroy 1) - 23 juin 1981-29 juin 1982 (Mauroy 2)	- Ministre d'État, ministre de la Solidarité nationale - Ministre de la Solidarité nationale
Édith Cresson	PS	- 22 mai 1981-23 mars 1983 (Mauroy 1 et 2) - 23 mars 1983-19 juillet 1984 (Mauroy 3) - 17 juillet 1984-20 mars 1986 (Fabius) - 10 mai 1988-15 mai 1991 (Rocard 1 et 2) - 15 mai 1991-31 mars 1992 (Cresson)	- Ministre de l'Agriculture - Ministre du Commerce extérieur et du Tourisme - Ministre du Redéploiement industriel et du Commerce extérieur - Ministre des Affaires européennes - Première ministre
Yvette Roudy	PS	- 22 mai 1981-21 mai 1985 (Mauroy 1, 2 et 3 et Fabius) - 21 mai 1985-20 mars 1986 (Fabius)	- Ministre déléguée, ministre des Droits de la Femme - Ministre des Droits de la Femme après le remaniement du 21 mai 1985
Edwige Avice	PS	- 22 mai 1981-19 juillet 1984 (Mauroy 1, 2 et 3) - 17 juillet 1984-20 mars 1986 (Fabius) - 10 mai 1988-15 mai 1991 (Rocard 1 et 2, et remaniement de 91) - 15 mai 1991-31 mars 1992 (Cresson)	- Ministre déléguée chargée de la Jeunesse et des Sports - Secrétaire d'État à la Défense - Ministre déléguée chargée des Affaires étrangères - Ministre de la Coopération et du Développement
Georgina Dufoix	PS	- 22 mai 1981-23 mars 1983 (Mauroy 1 et 2) - 23 mars 1983-17 juillet 1984 (Mauroy 3) - 10 mai 1988-22 juin 1988	- Secrétaire d'État à la Famille - Secrétaire d'État à la Famille, la Population et l'Immigration

		(Rocard 1)	- Ministre déléguée à la Famille, aux Droits des femmes, à la Solidarité et aux Rapatriés
Catherine Lalumière	PS	- 22 mai 1981-23 mars 1983 (Mauroy 1 et 2) - 23 mars 1983-17 juillet 1984 (Mauroy 3) - 17 juillet 1984-20 mars 1986 (Fabius)	- Secrétaire d'État à la Fonction publique - Secrétaire d'État à la Consommation - Secrétaire d'État à la Consommation puis aux Affaires européennes
Huguette Bouchardeau	Parti socialiste unifié (PSU)	- 23 mars 1983-17 juillet 1984 (Mauroy 3)	- Secrétaire d'État à l'Environnement et à la qualité de la vie
Michèle Barzarch	Rassemblement pour la République (RPR)	- 20 mars 1986-10 mai 1988 (Chirac)	- Ministre déléguée à la Santé et à la Famille
Michèle Alliot-Marie	RPR puis UMP	- 20 mars 1986-10 mai 1988 (Chirac) - 29 mars 1993-16 mai 1995 (Balladur) - 7 mai 2002-31 mai 2005 (Raffarin 1, 2, 3) - à partir du 31 mai 2005 (de Villepin)	- Secrétaire d'État chargée de l'Enseignement - Ministre de la Jeunesse et des Sports - Ministre de la Défense - Ministre de la Défense
Lucette Michaux-Chevry	RPR	- 20 mars 1986-10 mai 1988 (Chirac) - 29 mars 1993-16 mai 1995 (Balladur)	- Secrétaire d'État chargée de la Francophonie - Ministre déléguée chargée de l'Action humanitaire et des Droits de l'Homme
Nicole Catala	RPR	- 20 mars 1986-10 mai 1988 (Chirac)	- Secrétaire d'État chargée de la Formation professionnelle
Catherine Tasca	PS	- 10 mai 1988-15 mai 1991 (Rocard 1 et 2, et remaniement de 91) - 15 mai 1991-31 mars 1992 (Cressons) - 2 avril 1992-28 mars 1993 (Bérégovoy) - 27 mars 2000-6 mai 2002	- Ministre déléguée à la Communication - Ministre déléguée à la Francophonie - Secrétaire d'État à la Francophonie et aux Relations culturelles extérieures

		(Jospin- après remaniement)	- Ministre de la Culture et de la Communication, porte-parole du Gouvernement
Catherine Trautmann	PS	- 10 mai 1988-22 juin 1988 (Rocard 1) - 2 juin 1997-27 mars 2000 (Jospin)	- Secrétaire d'État aux Personnes âgées et handicapées - Ministre de la Culture et de la Communication, porte-parole du Gouvernement
Véronique Neiertz	PS	- 10 mai 1988-15 mai 1991 (Rocard 1 et 2) - 15 mai 1991-31 mars 1992 (Cresson) - 2 avril 1992-28 mars 1993 (Bérégovoy)	- Secrétaire d'État à la Consommation - Secrétaire aux Droits des femmes et à la vie quotidienne - Secrétaire aux Droits des femmes et à la Consommation
Michèle André	PS	- 23 juin 1988-15 mai 1991 (Rocard 2)	- Secrétaire d'État aux Droits des femmes
Hélène Dorlhac	Parti radical (PR)	- 28 juin 1988-20 octobre 1990 (Rocard 2)	- Secrétaire d'État à la Famille
Élisabeth Guigou	PS	- 2 octobre 1990-28 mars 1993 (Rocard 2, Cresson, Bérégovoy) - 2 juin 1997-18 octobre 2000 (Jospin) - 18 octobre 2000-6 mai 2002 (Jospin)	- Ministre déléguée chargée des Affaires européennes - Garde des Sceaux, ministre de la Justice - Ministre de l'Emploi et de la Solidarité
Martine Aubry	PS	- 15 mai 1991-28 mars 1993 (Cresson, Bérégovoy) - 2 juin 1997-18 octobre 2000 (Jospin)	- Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle - Ministre de l'Emploi et de la Solidarité
Frédérique Bredin	PS	- 15 mai 1991-28 mars 1993 (Cresson, Bérégovoy)	- Ministre de la Jeunesse et des Sports
Ségolène Royal	PS	- 2 avril 1992-28 mars 1993 (Bérégovoy) - 2 juin 1997-27 mars 2000 (Jospin)	- Ministre de l'Environnement - Ministre déléguée chargée de l'Enseignement

		- 27 mars 2000-27 mars 2001 (Jospin) - 27 mars 2001-6 mai 2002 (Jospin)	- scolaire - Ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance - Ministre déléguée à la Famille, à l'Enfance et aux Personnes handicapées
Marie-Noëlle Lienemann	PS	- 2 avril 1992-28 mars 1993 (Bérégovoy) - 27 mars 2001-6 mai 2002 (Jospin)	- Ministre déléguée au Logement et au cadre de vie - Secrétaire d'État chargée du Logement
Simone Veil	Union pour la démocratie française (UDF)	- 29 mars 1993-16 mai 1995 (Balladur)	- Ministre d'État, des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville
Colette Codaccioni	RPR	- 17 mai 1995-7 novembre 1995 (Juppé 1)	- Ministre de la Solidarité entre les générations
Françoise de Panafieu	RPR	- 17 mai 1995-7 novembre 1995 (Juppé 1)	- Ministre du Tourisme
Elisabeth Hubert	RPR	- 17 mai 1995-7 novembre 1995 (Juppé 1)	- Ministre de la Santé publique et de l'Assurance maladie
Corinne Lepage	Ex-génération écologie	- 17 mai 1995-2 juin 1997 (Juppé 1 et 2)	- Ministre de l'Environnement
Nicole Ameline	PR puis UDF	- 17 mai 1995-7 novembre 1995 (Juppé 1) - 7 mai 2002-17 juin 2002 (Raffarin 1) - 17 juin 2002-31 mars 2004 (Raffarin 2) - 31 mars 2004-31 mai 2005 (Raffarin 3)	- Secrétaire d'État chargée de la Décentralisation - Secrétaire d'État à la Mer - Ministre déléguée à la Parité et à l'égalité professionnelle - Ministre de la Parité et de l'égalité professionnelle
Christine Chauvet	PR	- 17 mai 1995-7 novembre 1995 (Juppé 1)	- Secrétaire d'État chargée du Commerce international
Anne-Marie Couderc	RPR	- 17 mai 1995-2 juin 1997 (Juppé 1 et 2)	- Secrétaire d'État chargée de l'Emploi
Élisabeth Dufourcq	Proche du RPR	- 17 mai 1995-7 novembre 1995 (Juppé 1)	- Secrétaire d'État chargée de la Recherche
Françoise Hostalier	UDF	- 17 mai 1995-7 novembre 1995 (Juppé 1)	- Secrétaire d'État chargée de l'Enseignement scolaire

Anne-Marie Idrac	Centre des démocrates sociaux (CDS)	- 17 mai 1995-2 juin 1997 (Juppé 1 et 2)	- Secrétaire d'État chargée des Transports
Margie Sudre	Divers droite puis UMP	- 17 mai 1995-2 juin 1997 (Juppé 1 et 2)	- Secrétaire d'État chargée de la Francophonie
Françoise de Veyrinas	UDF-CDS	- 17 mai 1995-6 novembre 1995 (Juppé 1)	- Secrétaire d'État chargée des Quartiers en difficulté
Marie-Georges Buffet	Parti communiste français (PCF)	- 2 juin 1997-6 mai 2002 (Jospin)	- Ministre de la Jeunesse et des Sports
Dominique Voynet	Verts	- 2 juin 1997-9 juillet 2001 (Jospin)	- Ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement
Michelle Demessine	PCF	- 2 juin 1997-23 octobre 2001 (Jospin)	- Secrétaire d'État chargée du Tourisme
Marylise Lebranchu	PS	- 2 juin 1997-18 octobre 2000 (Jospin) - 18 octobre 2000-6 mai 2002 (Jospin)	- Secrétaire d'État chargée des PME, du Commerce et de l'Artisanat - Garde des Sceaux, ministre de la Justice
Nicole Péry	PS	- 17 novembre 1998-6 mai 2002 (Jospin)	- Secrétaire d'État chargée des Droits des femmes et de la Formation professionnelle
Dominique Gillot	PS	- 2 août 1999-7 février 2001 (Jospin)	- Secrétaire d'État à la Santé et à l'Action sociale
Florence Parly	Proche PS	- 3 janvier 2000-6 mai 2002 (Jospin)	- Secrétaire d'État au Budget
Paulette Guinchard-Kunstler	PS	- 27 mars 2001-6 mai 2002 (Jospin)	- Secrétaire d'État aux Personnes âgées
Brigitte Girardin	UMP	- 7 mai 2002-31 mars 2005 (Raffarin 1, 2 et 3) - 31 mai 2005 (de Villepin)	- Ministre de l'Outre-mer - Ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie
Roselyne Bachelot-Narquin	UMP	- 7 mai 2002-31 mars 2004 (Raffarin 1 et 2)	- Ministre de l'Écologie et du Développement durable
Noëlle Lenoir	Sans étiquette	- 17 juin 2002-31 mars 2004 (Raffarin 2)	- Ministre déléguée aux Affaires européennes

Claudie Haigneré	Sans étiquette	- 17 juin 2002-31 mars 2004 (Raffarin 2) - 30 mars 2004-31 mai 2005 (Raffarin 3)	- Ministre déléguée à la Recherche et aux nouvelles technologies - Ministre déléguée aux Affaires européennes
Tokia Saïfi	Génération écologie puis Démocratie libérale (DL)	- 7 mai 2002-juin 2004 (Raffarin 1, 2 et 3)	- Secrétaire d'État au Développement durable
Nicole Fontaine	UMP	- 17 juin 2002-31 mars 2004 (Raffarin 1 et 2)	- Ministre déléguée à l'Industrie
Marie-Thérèse Boisseau	UMP	- 17 juin 2002-31 mars 2004 (Raffarin 2)	- Secrétaire d'État aux Personnes handicapées
Dominique Versini	UMP	- 17 juin 2002-31 mars 2004 (Raffarin 2)	- Secrétaire d'État à la Lutte contre la précarité et l'exclusion
Nicole Guedj	UMP	- 22 janvier 2004-31 mars 2004 (Raffarin 2) - 31 mars 2004-31 mai 2005 (Raffarin 3)	- Secrétaire d'État aux Programmes immobiliers de la justice - Secrétaire d'État aux Droits des victimes
Nelly Olin	UMP	- 31 mars 2004-31 mai 2005 (Raffarin 3) - 2 juin 2005 (de Villepin)	- Secrétaire d'État à la Lutte contre la précarité et l'exclusion - Ministre de l'Écologie et du Développement durable
Marie-Josée Roig	UMP	- 31 mars 2004-29 novembre 2004 (Raffarin 3) - 31 mars 2004-31 mai 2005 (Raffarin 3)	- Ministre de la Famille et de l'Enfance - Ministre déléguée à l'Intérieur
Marie-Anne Montchamp	UMP	- 31 mars 2004-31 mai 2005 (Raffarin 3)	- secrétaire d'État aux Personnes handicapées
Catherine Vautrin	UMP	- 31 mars 2004-31 mai 2005 (Raffarin 3) - 31 mai 2005 (de Villepin)	- Secrétaire d'État à l'Intégration et à l'Égalité des chances - Ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité
Catherine Colonna		- 31 mai 2005 (de Villepin)	- Ministre déléguée aux Affaires européennes
Christine Lagarde		- 31 mai 2005 (de Villepin)	- Ministre déléguée au

			Commerce extérieur
--	--	--	--------------------

Tableau 3 : Les femmes au Gouvernement en 2006. Europe et quelques exemples extérieurs

	Europe	Quelques exemples dans le reste du monde
1 - 40 % ou plus	Norvège : 47,4 % Espagne : 47 % Finlande : 44 % Suède : 40 %	Chili : 50 % Afrique du Sud : 40 %
2 - Autour de 30 %	Autriche : 31,6 % Pays-Bas : 30,4 % Royaume-Uni : 29,6 %	Rwanda : 30 %
3 - Autour de 20 %	Belgique : 23,8 % Danemark : 21 % Allemagne : 20,8 % France : 18,7 % Luxembourg : 18,7 % Italie : 17,4 %	Canada : 22,2 % États-Unis : 18,8 % Mali : 17,9 %
4 - Entre 11 et 15 %	Bulgarie : 16,6 % Malte : 15,8 % République Tchèque : 13,3 % Roumanie : 12,5 %	Liberia : 14,3 % Sénégal : 13,1 % Tunisie : 12,2 % Brésil : 11,4 %
5 - Moins de 10 %	Slovénie : 9,7 % Pologne : 9,5 % Portugal : 9,5 % Grèce : 5,1 %	Inde : 8,7 % Israël : 8 % Mexique : 5,2 % Turquie : 4,3 %